



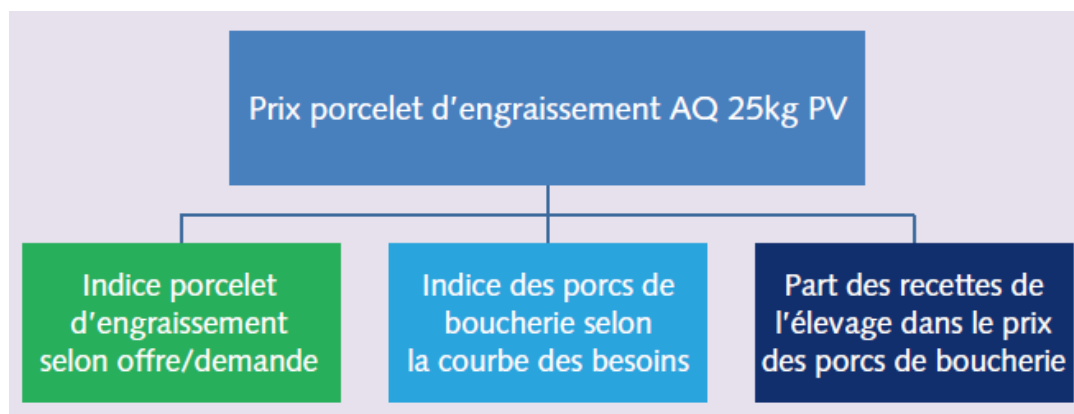
Communiqué de presse Suisseporcs du 13 juillet 2023

Le nouveau modèle de prix pour les porcelets d'engraissement sera introduit à partir de septembre 2023

La crise de l'hiver dernier sur le marché porcin a montré qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour produire en fonction du marché. La première mesure consiste à introduire un système amélioré de formation des prix des porcelets d'engraissement à partir du 4 septembre 2023.

Un sondage représentatif réalisé par Suisseporcs en août 2022 a montré qu'une majorité des détenteurs de porcs est favorable à l'intégration d'indicateurs mesurables dans le modèle de prix actuel des porcelets d'engraissement. Dans le nouveau modèle, le prix du porcelet d'engraissement est calculé avec des chiffres relatifs (indices). Pour la détermination du prix des porcelets d'engraissement, le potentiel du marché est pris en compte. L'objectif est de réagir plus tôt et plus clairement aux perturbations du marché. Le nouveau modèle de prix du porcelet d'engraissement offre la possibilité de mieux gérer la production visée en fonction du marché.

L'introduction du nouveau modèle de prix pour les porcelets d'engraissement ne suffit pas à garantir durablement des quantités adaptées à l'écoulement et des prix couvrant les coûts. Tous les acteurs du marché sont invités à proposer d'autres solutions pour une production porcine suisse économiquement viable. Le groupe de travail Marché porcin de Suisseporcs a pour mission d'élaborer d'autres solutions.



graphique : Nouveau modèle de prix porcelets d'engraissement

Contact :

Andreas Bernhard, président Suisseporcs

abe@suisseporcs.ch

Tél. direct 079 768 67 72

Stefan Müller, directeur Suisseporcs

smu@suisseporcs.ch

Tél. direct : 041 462 65 91

Téléchargement :

<https://www.saugut.swiss/de-ch/Verband/Aktuelles>